



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Réunion du Lundi 03 Septembre 2018 à 19h00 au Centre Technique du Haillan «le Rond Central »

Présents :

MM. Alexandre GOUGNARD (Président du District), Jean Bernard CHAUVIN (Président de la Commission Football Diversifié), Bernard CHARPENTIER, Jacques LANAU, Alain BENTITOU, Jean Marie BORDIER.

Clubs présents :

- CHR TALENCE
- ASPTT/CP
- LE BON JOUET
- MICHELIN BASSENS
- TCB
- UNION BX METROPOLE
- SANOFI
- SECUCAF
- AS. THALES
- OPERA
- BERGONIE
- AFCA
- ASS 2C SPORTS

ORDRE DU JOUR

- 1/ Intervention du Président.
- 2/ Préparation de la saison.
- 3/ Questions Diverses.

INTERVENTION DU PRESIDENT

Le Président Alexandre GOUGNARD souhaite la bienvenue à tous les clubs présents, mais regrette cependant que seuls 13 clubs sur les 28 invités ne soient présents.

Cette saison, trois niveaux de compétitions (D1, D2, D3) ont été mis en place, avec dans chaque niveau une poule de douze équipes.

Il est précisé que dès cette saison, le carton blanc sera pris opérationnel dans les trois niveaux de football d'Entreprise.

De plus la FMI est mise en place en D1 et D2, les clubs qui ne seraient pas dotés de tablette, devront au plus vite s'équiper. Il est rappelé qu'une opération dotation tablettes a été mise en place par le district, avec participation financière LFNA – District – Clubs lors du premier semestre 2018. Les clubs ont été avisés par courrier officiel des futures mises en service de la FMI sur les différentes compétitions. La procédure et un bon de commande étaient joints à cette correspondance.

Les clubs non équipés doivent se signaler auprès du District, afin de savoir si éventuellement un reliquat de stock était disponible.



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

PREPARATION DE LA SAISON

Bernard Charpentier, en charge du football d'entreprise, apporte les précisions suivantes :

Toute demande ou information émanant d'un club doit être effectuée depuis la boîte mail officielle du club vers le service compétitions du district.

Olivier Laquais, salarié en charge des compétitions collectera toutes les informations et les transmettra si nécessaire au responsable de la cellule Foot Entreprise.

En aucun cas, les appels téléphoniques auprès des responsables de cellules et de commission ne peuvent être considérés comme demande officielle.

Pour les clubs inscrits en Coupe Nationale Foot Entreprise, il est précisé qu'après les premiers tours (32° et 16°) en formule coupe, les éventuels qualifiés de la Gironde auront alors à disputer une formule championnat en match aller et retour.

QUESTIONS DIVERSES

La question sur le nombre de doubles licences est abordée.

- Le Président du District rappelle les causes et les objectifs de la décision du retour de la gestion du football Entreprise par le département.
- Lors de l'Assemblée Générale du District de la Gironde de Football du 23 juin 2018, il a été proposé et voté une limite à quatre doubles licences en D1 et huit en D2 et D3.

Ce vote a été adopté par 463 voix POUR, 18 CONTRE et 223 ABSTENTIONS.

Aucune question n'a été soulevée par l'assistance.

Depuis quelques jours, certains clubs contestent cette décision, et souhaitent une annulation de cette mesure ou une dérogation d'une saison afin de pouvoir se mettre en conformité avec les règlements.

Un club a été reçu, à sa demande, pour exprimer sa position et faire part de ses arguments.

Il est à préciser que la mention doubles licences porte exclusivement que sur les licences JOUEURS LIBRES/FOOT ENTREPRISE.

Un débat s'installe sur le sujet où toutes les personnes peuvent s'exprimer en toute sérénité.

Après avoir attentivement entendu et partagé avec l'assemblée, le Président précise, que le vote de l'Assemblée Générale est souverain et qu'il communiquera rapidement sur ce sujet.

Pas d'autres questions ; Le Président clôture la réunion à 20h30.